

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
au 31 Mars 2012**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 29/02/2012

Données en €

Catégories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	3 817 427 792
- Autres crédits	-
	3 817 427 792

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	3 817 427 792
- Autres	-
	3 817 427 792

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	832 572 357
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	2 984 855 435
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	3 817 427 792

L'unique organisme de cautionnement est le crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 29/02/2012

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	628 081 053
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	204 491 304
	832 572 357

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	2 201 981 524
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	782 873 911
	2 984 855 435

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 29/02/2012

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	13 401 413	275
2003	33 362 900	475
2004	44 215 660	524
2005	111 143 494	885
2006	178 375 974	1 197
2007	113 086 350	804
2008	96 514 769	688
2009	56 913 986	411
2010	77 057 075	461
2011	97 628 056	626
2012	10 872 681	74
	832 572 357	6 420

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	36 231 912	1 006
2003	78 980 818	1 515
2004	129 360 525	1 802
2005	426 046 617	3 765
2006	689 811 565	5 309
2007	266 239 097	2 341
2008	209 947 670	1 951
2009	289 855 678	2 181
2010	428 894 449	2 786
2011	367 954 735	2 661
2012	61 532 369	410
	2 984 855 435	25 727

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 29/02/2012

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	435 068	84
1	1 852 232	113
2	3 080 252	119
3	9 016 312	189
4	10 833 848	188
5	18 607 068	268
6	28 006 613	347
7	27 426 611	333
8	48 693 051	448
9	47 059 198	426
10	37 183 060	298
11	44 603 853	360
12	47 102 951	342
13	63 604 188	436
14	95 897 126	578
15	39 224 675	253
16	36 793 356	218
17	25 128 163	145
18	66 512 831	341
19	74 842 295	386
20	33 601 412	177
21	22 160 272	118
22	11 132 636	58
23	12 911 856	60
24	25 061 208	126
25	1 079 298	5
26	722 924	4
	832 572 357	6 420

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	3 318 114	570
1	10 880 605	698
2	23 138 890	891
3	35 821 288	970
4	52 737 140	1 093
5	78 812 318	1 319
6	98 052 076	1 424
7	107 795 627	1 408
8	194 916 662	1 926
9	195 515 729	1 793
10	110 659 630	1 006
11	121 024 205	1 054
12	173 568 341	1 291
13	275 199 912	1 852
14	380 105 498	2 358
15	104 056 383	701
16	82 245 252	541
17	129 423 268	723
18	255 912 154	1 280
19	226 047 520	1 193
20	71 750 450	390
21	60 582 870	350
22	59 611 937	292
23	59 261 027	249
24	73 136 134	338
25	617 356	7
26	591 400	8
29	73 648	2
	2 984 855 435	25 727

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le crédit Logement dont la notation au 31/03/2012 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa2
Standard & Poor's	AA-

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 31/03/2012, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) au titre du placement de ses fonds propres sont les suivants :

✓ Trésorerie (comptes nostro) : 12 997 341 €

✓ Dépôt à Terme (nominal): 67 000 000 €

Dépôts à terme renouvelés trimestriellement.

V. Remboursements anticipés

Au cours du premier trimestre 2012, le taux de remboursements anticipés calculés sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 1.58%.

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

VII. Couverture du besoin de liquidité

Au 31 mars 2012, les besoins en liquidité à 180 jours sont couverts

- Les paiements de principal et d'intérêts dus au titre des émissions sont couverts par les prêts miroirs avec HSBC France
- Les besoins de liquidités générés par le prêt subordonné sont couverts par le placement des fonds propres de la structure.

La position nette de liquidité sur 180 jours est de + 6k€

Paris, le 15 mai 2012,

M. Hervé Akoun

Directeur Général de HSBC SFH (France)